

« Il n'y en a pas deux comme ça en France »

Chevregny. Le château des Chaînées a été retenu parmi 650 candidatures pour le Loto du patrimoine. Une aide précieuse pour restaurer sa toiture et préserver ce joyau Art déco de la Reconstruction.

Le château de Chevregny est appelé château des Chaînées à la reconstruction après les années 1920. **Archives**

Aurélie Vanwelde

Il attendait une réponse depuis plusieurs mois. « *Je savais que ça allait intervenir d'ici peu. On a été prévenus en fin de semaine dernière* », sourit Frédéric Marlet. Propriétaire du château des Chaînées depuis 2017, il est aujourd'hui un homme heureux.

Son projet de restauration de la bâtisse, située à Chevregny, à 10 minutes de Laon, vient d'être retenu dans le cadre du Loto du patrimoine, dont les 100 sites sélectionnés – sur 650 candidatures – ont été dévoilés ce lundi 31 août. « *Cela fait trois ans qu'on candidate. Probablement que nos deux précédents dossiers n'étaient pas assez étayés. Là, nous avions fait réaliser une étude par un architecte du patrimoine, nous avions un dossier historique et patrimonial très conséquent et des devis détaillés.* »

Car le château, entièrement reconstruit après la guerre, en 1927, a besoin d'un sérieux rafraîchissement. À commencer par sa toiture, aux formes géométriques originales, qui doit être entièrement refaite. « *La toiture a cent ans. Les crochets en fer qui maintiennent les ardoises cassent, donc elles tombent les unes après les autres. Les arêtiers ne tiennent plus non plus et s'envolent. Nous sommes dans la pente de la vallée de l'Ailette, le bâtiment fait 18 mètres de haut, soit l'équivalent d'un immeuble de quatre étages. On se prend donc en pleine face les vents dominants, en permanence, depuis un siècle.* »

Classé Monument historique

La Mission Patrimoine a retenu l'importance du site et l'ampleur des travaux à engager. Le château des Chaînées est ainsi le seul monument sélectionné dans l'Aisne cette année. « *Inscrit au titre des Monuments historiques dans son intégralité, il constitue un témoignage exceptionnel de l'architecture de la Première Reconstruction dans l'Aisne* », souligne la Fondation du patrimoine.

Les quatre escaliers extérieurs ainsi que la grande jardinière suspendue doivent également être restaurés. Pour financer ce vaste chantier, le couple de propriétaires pourra compter sur les recettes du Loto du patrimoine. Frédéric Marlet ne connaît pas encore le montant qui lui sera reversé, celui-ci étant fixé à l'issue de la collecte. Mais cette aide ne suffira pas.

> « Le bâtiment fait 18 mètres de haut, soit l'équivalent d'un immeuble de quatre étages »
>
> **Frédéric Marlet**
> Propriétaire

« *Généralement, l'argent du Loto qui est reversé correspond à environ 30 % du montant total des travaux. Nous allons donc devoir nous endetter de manière significative.* » Le propriétaire souhaite également solliciter le conseil régional, ainsi que l'association des Amis des Chaînées, afin de compléter le financement.

Des entreprises locales

Pour mener à bien le chantier, le couple entend privilégier les entreprises locales. « *Comme à chaque fois que nous avons fait des travaux, on a déjà refait 350 mètres carrés sur les 1 000 mètres carrés que compte le château, nous cherchons des entreprises de l'Aisne.* » La réfection de cette toiture gigantesque pourrait durer plus de six mois et se présente comme un véritable défi technique. « *La toiture est extrêmement complexe et, pour ne rien arranger, le château se trouve dans une pente qui complique l'installation d'un échafaudage.* » Propriétaires et entreprises devront encore patienter jusqu'à la fin de l'hiver. Les travaux pourraient débuter au printemps 2027.

Les extérieurs du château sont à visiter lors des Journées du patrimoine, qui auront lieu les 19 et 20 septembre prochains. Des visites de l'intérieur sont également possibles sur demande. « *L'Art déco a le vent en poupe et c'est un bâtiment qui est particulièrement original. Je pense qu'il n'y en a pas deux comme ça en France* », prévient Frédéric Marlet. ●

Il est possible de faire un don sur internet : www.fondation-patrimoine.org